

## Avis sur le cadre de la contractualisation tripartite entre le rectorat, les lycées et la région Centre-Val de Loire

Séance plénière du 13 avril 2015  
Une intervention au nom du groupe AESS réalisée par Algue Vanmaeldergem

Messieurs les Présidents, Monsieur le rapporteur de l'avis, chers collègues,

Le groupe des associations, de l'économie Sociale et Solidaire et de l'Environnement (AESS) tient à appuyer l'avis de notre rapporteur, dont nous partageons pleinement les réflexions.

Au risque de sortir un peu du cadre du rapport, - notre groupe souhaite saluer l'intervention du Conseil Régional dans le champ éducatif d'une part et solliciter une remobilisation de l'Etat sur ces prérogatives d'autre part.

### Saluer l'intervention de la Région dans le champ éducatif :

Le Conseil régional du Centre – Val de Loire a investi le champ éducatif, et ce bien au-delà de ses compétences, notre groupe salue ce positionnement qui témoigne d'un réel volontarisme. Nous souhaitons que soit confortée cette politique régionale en faveur des jeunes de notre région, lycéens et apprentis notamment. Pour nous, si elle est toujours perfectible, -(le CESER a fait des propositions en ce sens et reste disponible pour apporter sa contribution) elle a porté ses fruits : Des dispositifs ou démarches extrêmement intéressantes ont ainsi été développés depuis plusieurs années. Citons à titre d'exemple, les projets promotion et prévention de la santé qui, s'appuyant sur les pairs a abouti à une réelle implication des jeunes dans le projet ; citons également la démarche CIT lycées qui a permis de nouer des partenariats entre acteurs éducatifs intervenant dans différents champs, de faire émerger des dynamiques locales... mais aussi lycéens citoyens, aux arts lycéens et apprentis....

Notre groupe salue ces ambitions éducatives-, et souhaite que cette politique soit approfondie et que soient davantage promus les projets éducatifs partenariaux, développés les espaces de projets, de citoyenneté et l'expression des jeunes au sein des établissements scolaires.

### Solliciter une remobilisation de l'Etat sur ces prérogatives

Notre groupe tient par ailleurs à rappeler son fort mécontentement face au désengagement croissant de l'Etat sur ses prérogatives. Il est selon nous de sa responsabilité de lutter contre les inégalités sociales ou économiques, d'accès à la culture, ou encore à la santé, et en premier lieu au sein de l'Education nationale. L'abandon progressif par l'Etat de ses politiques de prévention a ainsi contraint le Conseil régional à intervenir en réparation des inégalités (citons à titre d'exemple la lutte contre le décrochage scolaire : assure ta rentrée, ton année, ou encore la politique menée en matière de prévention et promotion de la santé....).

Doit-on rappeler l'ineptie de cette situation non seulement au regard de l'actualité, mais également alors qu'un plan priorité jeunesse a été adopté par l'Etat, assorti de mesures. Avec pour vocation à se saisir de ces questions, il est malheureusement demeuré une liste de déclarations de bonnes intentions car non assorti de moyens dédiés, nous le déplorons.

Persuadés que l'Education, entendue au sens large, reste LA priorité pour préparer l'avenir, nous demandons à l'Etat de mobiliser des moyens à la hauteur des enjeux, aux côtés du Conseil régional. Il nous semble également que l'Education nationale se doive d'impulser cette dynamique de projet au sein des établissements scolaires : c'est la condition nécessaire pour faire bénéficier tous les jeunes des mesures annoncées et ce sur tout le territoire régional.

Le risque sinon demeure grand de se reposer sur le volontarisme des établissements ou celui d'acteurs éducatifs déjà mobilisés : Pour la réussite de ce projet, l'ensemble de ces acteurs, issus de l'éducation formelle et non formelle d'ores et déjà investis sur ces questions devront être associés et en premier lieu les associations complémentaires de l'école et les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Par ailleurs, notre groupe sera attentif à ce que les démarches et projets menés laissent toute leur place aux jeunes, favorise leur reconnaissance, leur rôle d'acteurs à part entière et leur implication active dans les projets d'établissements.

En conclusion, nous espérons que cette nouvelle contractualisation tripartite, dont nous soutenons le principe, permettra de poser le cadre d'un partenariat équilibré (j'insiste) Etat /Région au service de mêmes ambitions tout en s'appuyant sur des dynamiques locales et sur les jeunes. Certain que cette contractualisation constitue un progrès, au service d'une ambition que nous partageons : l'Education, envisagée au sens large-, nous pensons qu'elle ne peut en aucun cas être balayée au prétexte d'une nécessaire réduction des dépenses de l'Etat.

Vous l'aurez compris, notre groupe sera attentif à la mise en œuvre de cette démarche et exigeant quant à sa concrétisation. Il votera bien évidemment l'avis.

Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, chers collègues, merci de votre attention,